



Michèle GANNE



Edito

Notre UTR dans l'action

A peine la période des vacances terminée nous sommes tout de suite rattrapés par l'actualité.

L'année 2019 est marquée par la remise en cause des règles du contrat social entre les retraités et le Gouvernement, au travers :

- . du gel des pensions pour 2018 et la non-indexation pour 2019
- . de l'indexation des seules retraites inférieures à 2000 € en 2020
- . de la poursuite du prélèvement de la cotisation maladie de 1% sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco et Ircantec.

Aujourd'hui, non seulement le Gouvernement oppose les générations entre elles : « les retraités sont des nantis », « les inactifs (retraités et personnes âgées) doivent participer plus au financement des dépenses sociales et couter moins cher ... » mais il essaie aussi d'opposer les retraités entre eux en remettant en cause l'équité de traitement. Si la CFDT Retraités continue de défendre les basses pensions, elle ne peut pas accepter la réindexation limitée à une seule catégorie de retraités.

Pour cette raison, entre autres, du maintien du pouvoir d'achat de tous les retraités, la CFDT Retraités a appelé à l'action le 3 octobre 2019.

D'autres projets doivent être discutés d'ici la fin de l'année comme le projet de loi « grand âge ». Si la CFDT Retraités trouve intéressant le rapport Libault, elle restera vigilante sur les décisions finales prises par le Gouvernement, en particulier sur les moyens de financement (voir l'invitation jointe, pour la rencontre du 6 novembre sur ce sujet).

L'un des objectifs de la CFDT Retraités est aussi l'engagement de proximité, c'est pourquoi notre UTR a décidé de mener une action avec vous, adhérents retraités CFDT, dans votre quartier, votre ville, sur l'accessibilité de votre environnement. Nous pourrions ainsi contacter les élus (maires, Métropole Lilloise) avec des cas concrets et nous leur ferons des propositions pour améliorer l'accessibilité des personnes âgées et de toute la population.

Nous comptons sur vous pour participer à cette action.

Des discussions importantes vont se tenir également dans les semaines qui viennent sur le projet de réforme des retraites. La CFDT continuera de discuter pour faire avancer ses revendications, tout n'est pas encore décidé. Là aussi, nous, adhérents CFDT Retraités, avons notre place à prendre pour expliquer et diffuser, les revendications de la CFDT. Il nous faut déjouer les fausses « informations » qui circulent aujourd'hui, à l'aide des argumentaires de la Confédération CFDT. ■

Sommaire

Informations

Pacte du Pouvoir de Vivre	p1
Partage de toit	p3
Protection sociale	p3
L'accessibilité pour tous	p3

Vie de l'Organisation

Rassemblement du 14 juin 2019	p2
-------------------------------	----

Les Commissions

Au congrès des communaux	p2
--------------------------	----

Entre vous et nous

L'usage des cotisations	p4
-------------------------	----

AGENDA

p4

Dans ce numéro, vous trouverez une invitation pour l'après-midi du 6 novembre 2019 :

« Rencontre avec Yves Vérollet »

Pacte du Pouvoir de Vivre (<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>)

Dans le cadre de ce pacte, la CFDT et le monde associatif unissent leurs forces pour vous proposer UN GRAND RASSEMBLEMENT LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 à l'ARENA de Liévin.

AU PROGRAMME : • un forum avec des stands où les associations présenteront leurs missions et leurs actions • une table-ronde sur les thèmes de la précarité, l'insertion, l'environnement et le climat, avec des personnalités nationales du monde associatif et de la CFDT • un temps fort régional autour de pistes d'actions concrètes avec l'ensemble des acteurs en réponse à la crise sociale et environnementale.

Une invitation avec les modalités pratiques vous parviendra prochainement.



14 JUIN 2019 UNE HEURE TRENTE POUR CONVAINCRE !



A l'initiative de l'URR CFDT des Hauts-de-France, une cinquantaine de retraités de la métropole lilloise s'est rassemblée le vendredi 14 juin 2019 devant la préfecture de région et du Nord pour inaugurer symboliquement une plaque « MINISTÈRE DES RETRAITE.ES ET PERSONNES AGEES »

Une délégation composée de 3 représentant.es de l'URR des Hauts de France a été reçue à la préfecture. L'entretien a permis de dénoncer la stigmatisation et la discrimination du gouvernement vis-à-vis des retraité.es et personnes âgées et le mépris affiché en l'absence d'un interlocuteur du gouvernement spécifique. Elle a revendiqué la création d'un ministère des retraité.es et personnes âgées afin que soit prise en compte la problématique des retraité.es et personnes âgées dans notre société.

Après avoir balayé l'ensemble des différences de traitement par rapport aux salarié.es sur le pouvoir d'achat, sur l'augmentation de la CSG sans compensation, sur la complémentaire santé, sur la cotisation maladie de 1%, la délégation a rappelé le rôle social des retraité.es et personnes âgées.

Elle a affirmé que la prise en compte de nos justes revendications, pour les retraités actuels et futurs, et équitables pour l'ensemble de la population, nécessite la création de ce ministère.

Au bout d'une heure trente d'échanges, le représentant de la préfecture a semblé convaincu de la justesse de nos revendications et a promis de les transmettre aux autorités compétentes.

Oui mais au fait : en l'absence de ministère ou de secrétariat d'état qui sont ces autorités compétentes ?

La délégation a également remis une partie des cartes pétitions sur l'augmentation de la CSG des retraité.es sans compensation signées depuis le 4 octobre 2018. **MW ■**

LES COMMISSIONS

L'UTR au congrès des communaux : développement et « aidants »

Faire connaître le syndicalisme « retraités » aux adhérents salariés de la CFDT, c'est l'objectif de la campagne de sensibilisation menée par notre syndicat des Retraités de la Métropole Lilloise.

Nous voulons convaincre qu'en dehors des revendications communes aux salariés et aux retraités (logement, protection sociale, transports ...), d'autres revendications sont spécifiques aux retraités telles que le maintien du pouvoir d'achat, les mutuelles, la perte d'autonomie....

Cette campagne vise aussi à poursuivre l'adhésion à la CFDT au moment du départ en retraite.

Ainsi, après la réalisation par la commission santé d'une affiche et d'un dossier sur le thème des « aidants »¹ présentés notamment au syndicat des communaux du Nord, l'UTR a été invitée à participer à leur congrès à ANZIN. Celui-ci a réuni une centaine de délégués.

Michèle H, Annick, Martine et Michèle G ont représenté l'UTR. Elles ont tenu un stand et sont intervenues à la tribune du congrès. Elles ont présenté d'une part, le syndicat des retraités : ses revendications, ses services (mutuelle, carte Cezam ...) ses commissions, son information ... et d'autre part les droits des salariés « aidants » leurs parents, un conjoint, un enfant ...

Ce fut une découverte pour beaucoup de délégués. L'UTR a même été sollicitée pour intervenir dans une entreprise auprès des adhérents CFDT.

Ce fut également une expérience très intéressante pour l'UTR.

Nous remercions les responsables du syndicat des communaux qui ont permis cette rencontre.

Les commissions développement et Santé de l'UTR vont poursuivre le travail de contact avec les syndicats CFDT de salariés, et élargir cette campagne de sensibilisation en assistant si possible à leurs congrès, AG, conseils syndicaux.

MG et MW ■



¹ Depuis la loi adaptation de la société au vieillissement ; on peut retrouver un article sur ce sujet dans le journal Le Fil Régional n°5 de l'union régionale CFDT de septembre page 19. Tous les adhérents retraités ayant une adresse électronique doivent avoir reçu le lien pour ce journal. Si ce n'est pas le cas transmettez nous cette adresse utile aussi pour d'autres informations (réunions, actions, conférences ...)

Partage de Toit, un dispositif de solidarité intergénérationnelle !

Rappel ! L'union confédérale des retraités CFDT et notre confédération ont lancé fin 2017 l'expérimentation d'un dispositif intitulé « Partage de toit » sur cinq villes dont Lille. « Cette opération doit permettre de faciliter la mobilité et l'accès à l'emploi pour les jeunes de moins de 30 ans en réduisant les difficultés de logement. C'est un nouveau service aux adhérents qui s'appuie sur le réseau CFDT. »



Outre l'utilité pour les jeunes qui ont du mal à se loger provisoirement, « Partage de toit » présente deux intérêts pour les retraités : lors du départ des enfants ou la perte d'un conjoint, ils se retrouvent seuls dans un logement surdimensionné et peuvent, par ce service, briser une possible solitude. Ce service permet également d'apporter un petit complément de ressources. **Et dans notre UTR ?** Après une communication importante un premier binôme s'est créé début juillet 2018 et un autre est actuellement en constitution dans la région lilloise.

Pour en savoir plus, en particulier si vous souhaitez participer à l'opération.

- la lettre jointe au journal « pleines pages sur l'UTR » de mars 2018 ;
- sur le site de la CFDT, www.cfdt.fr/, tapez « partage de toit » dans le moteur de recherche ;
- nous contacter à metropolelilloise@retraites.cfdt.fr - Téléphone : 03 20 09 73 60 ;
- le site de l'association Générations & Cultures, avec laquelle la CFDT a signé une convention et qui accompagne les bailleurs, <http://www.generationsetcultures.fr/> ou tél.03 20 57 04 67. **JD ■**

Une collaboration fructueuse au sein de la CFDT avec le syndicat SYRPROS (protection sociale) pour une rencontre riche en informations et échanges

En 2012, un "livre blanc" met en évidence le renoncement aux soins des Français pour raisons financières. Une réforme 100% santé est mise en place, impliquant les 3 acteurs : la Sécurité Sociale, les complémentaires santé, les professionnels de santé.

Chacun "fait des efforts" la base de remboursement sécu augmente progressivement, baisse des plafonds de remboursement, instauration de limites d'honoraires (avec compensation sur d'autres soins). Pour l'audiologie et prothèses dentaires : une progression 2019, 2020 et 2021. Pour l'optique : 2020.

Les professionnels seront dans l'obligation de présenter des produits "zéro reste à charge" répondant à un cahier des charges garantissant un choix et une qualité. Il s'agit d'une belle évolution qui doit permettre aux Français de mieux se soigner. Pour se renseigner : AMELI ou à l'accueil des CPAM

Les nombreux échanges tout au long de la rencontre ont toutefois mis en évidence les sujets "grinçants" : les GAFA qui s'installent sur le marché, les professionnels qui refusent les patients CMU, le coût réel des matériels, la part des mutuelles consacrée au marketing, la Taxe de Solidarité Additionnelle (13,27%), les couts des frais de séjour en hospitalisation, la prise en charge insuffisante de la dépendance, les dépassements d'honoraires ...

Les retraités CFDT restent vigilants sur les questions de santé et contribuent à alimenter les revendications pour une meilleure prise en charge dans la solidarité. **MH ■**

L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUTES ET TOUS !

Notre UTR est investie dans la Commission Intercommunale d'Accessibilité² (CIA) de la MEL (Métropole Européenne de Lille) où siègent plusieurs adhérents de notre organisation. Nous sommes d'ailleurs la seule organisation syndicale à y siéger et c'est grâce à l'opiniâtreté de quelques militants que cette CIA se réunit à nouveau. Quatre réunions étaient programmées pour le premier semestre de cette année ; nous y reviendrons dans un dossier consacré à ce sujet et qui sera publié dans un futur numéro de notre journal. Dans ce dossier nous reviendrons aussi sur les actions décidées et réalisées pour vérifier *sur le terrain* l'accessibilité pour les piétons et les cyclistes et plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs « balades » ont eu lieu à Tourcoing, Quesnoy Sur Deûle ... afin de préparer des actions plus précises avec un Vade-mecum commun. Une réunion en ce sens a eu lieu lundi 9 septembre et des propositions des membres présents, entérinées lors du conseil d'UTR du 16 septembre, sont retenues à savoir :

- une grille commune d'analyse des difficultés rencontrées et des solutions proposées ;
- communication en direction de la presse et des riverains des rues *visitées* ;
- remontées en direction des communes, de la MEL, de la région ...

La suite dans un prochain numéro. **JD & MG ■**

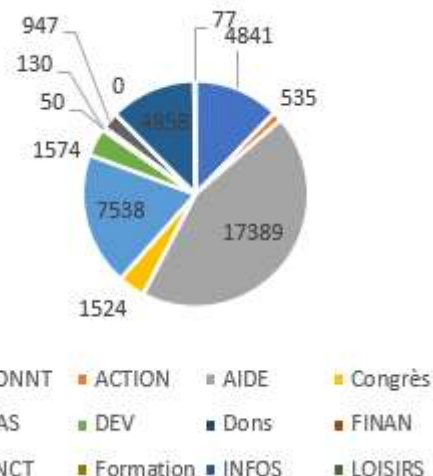
² Un article très complet sur cette CIA a été publié dans PLEINES PAGES N°5 du mois de janvier. Il explique le rôle de cette commission dans les domaines de l'accès au logement, aux transports ... !

QUESTIONS DE SOUS !

L'usage des cotisations

L'Union territoriale des retraités (UTR) Métropole lilloise a besoin, comme toute organisation, de ressources pour exercer son activité et je vais donner quelques précisions ici. Sur 100 € de cotisation reçus, l'UTR en conserve 37,50 €, le reste est reversé aux autres structures de retraités (régionale, nationale ...), à la CFDT ... ! En 2018 nos ressources se montaient à 35972 €, dont 34727 € de cotisations, et nos dépenses à 31924 €.

Le « camembert » qui illustre cet article fait apparaître les grands postes de dépenses pour l'année 2018 et plus de la moitié des cotisations (17389 €) est reversée aux sections pour financer leurs activités. Le poste « information » (4858 €) recouvre essentiellement l'édition du *journal*. L'exercice 2018 a été excédentaire de 4048 €. **JD ■**



AGENDA

Mercredi 6 novembre 2019 : 14h Bourse du Travail, colloque, ouvert à tous, sur le plan santé 2022 « quel changement pour nous les retraités ? » et le rapport Libault, probable socle de la future loi « grand âge » avec la présence d'Yves VEROLLET secrétaire national de l'UCR.

Vendredi 14 février 2020 : Rencontre statutaire UTI Métropole Lilloise

Pour information :

Jeudi 3 octobre 2019 : Manifestation de retraités CFDT à Amiens (article dans le prochain journal).

Lundi 18 novembre 2019 : Rencontre de mi-mandat de l'union régionale des retraités CFDT Hauts-de-France (militants mandatés).

Lundi 25 au mercredi 27 novembre : Congrès extraordinaire et AG de mi-mandat de l'URI CFDT des Hauts de France (militants mandatés).

Bureaux de l'UTR les lundi 14/10, 12/11 ; 9/12 -- Conseils de l'UTR les lundi 16/9, 25/11.

Ce journal est le vôtre. Peut-être êtes-vous engagé·e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaiteriez partager votre expérience.

Contactez-nous pour un possible article. Et dans le cadre des actions et réunions de notre UTR n'oubliez pas de faire des CR qui pourraient donner lieu à articles.

PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille
CPPAP 0120S08489 - ISSN 2606-9628 -

Directrice de la publication : Michèle GANNE – Rédacteur en chef : Jacques DEVODDÈRE - Maquette : Sylvio GIGLIOTTI
Relecture : Bernadette PEIGNAT - Ont participé à la rédaction de ce journal : Jacques DEVODDÈRE, Michèle GANNE, Michèle HELYNCK, Martine WARNIER.

Abonnement 8 € - le n° 2€

Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion –

L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales

